

crénelé, flanqué à ses angles de quatre tourelles surmontées de leurs guidons : le tout bien proportionné et varié de diverses couleurs.

Sur la toiture de ce château s'élevait une sorte de couronne ; plus haut une roue mouvante et au-dessus une croix terminée à chacune de ses trois extrémités par autant de grandes fleurs de lis qui paraissaient ornées de brillants. Ce château, porté sur un plateau, était défendu à ses quatre angles par autant de roues mouvantes et tout autour par seize lances à feu. Sans parler encore de quatre grosses trompes, d'où devaient partir et s'élever dans les airs plus de deux cents fusées en serpenteaux. Proche de ce château, symbole de la Nouvelle-France, était porté sur une pièce de bois, l'autre petit édifice. Celui-ci était oblong, en forme de cartouche ; sur sa face principale paraissait, en transparent, le glorieux nom de saint Joseph, en grands caractères romains ; et, de ce nom devaient s'élever des serpenteaux, des fusées, tantôt en ligne perpendiculaire et tantôt en arcade, au milieu d'une pluie d'étoiles ou de feu.

Tout étant ainsi disposé, M. de Montmagny, avec son lieutenant, M. de l'Isle, et les Messieurs de leur suite, sortirent du fort au commencement de la nuit, et se rendirent auprès de l'église, où étaient élevés les édifices dont nous parlons. Tous les habitants de la Nouvelle-France, voisins de Québec, s'y étaient rendus pour participer à cette réjouissance publique ; et, en présence de tout ce peuple, le gouverneur alluma lui-même le feu d'ar-